



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE MARTINIQUE

Cadre réservé au CDG Martinique
Dossier n° : ATT24 _____

CATÉGORIE A

GRADE D'ATTACHE TERRITORIAL

DOSSIER D'INSCRIPTION A LA PROMOTION INTERNE – ANNEE 2024

Date limite de réception des dossiers au Centre de Gestion : **28/06/2024 A 10H30**
Contact : carriere@cdg-martinique.fr

COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT

Nom de la collectivité ou de l'établissement :
Nom et Prénom de la personne à contacter :
Téléphone de la personne à contacter : / 0596 _____ / / 0696 _____ /
Mail de la personne à contacter :

FONCTIONNAIRE

Nom :
Nom de jeune fille (pour les femmes mariées) :
Prénom :
Adresse :
Code postal : / 972 _____ / Commune
Adresse mail : Téléphone :
Date de naissance : / ____ / ____ / ____ / Age (au 1^{er} janvier 2024) : _____ ans

Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après dépôt du dossier d'inscription. Les rubriques vides, mal renseignées ou non accompagnées des pièces justificatives ne seront pas prises en compte.

TOUT DOSSIER NON COMPLET ET/OU NON SIGNE PAR L'AUTORITE TERRITORIALE ET PAR L'AGENT NE SERA PAS PRIS EN COMPTE AU-DELA DE LA DATE LIMITE DE RECEPTION.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier

Vu l'agent :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, que mon dossier est complet et que toutes les pièces justificatives sont bien jointes.

(Date et signature)

Vu Le Maire ou Le Président

*- Atteste de l'authenticité des pièces jointes au dossier
- Valide le présent document*

(Date et signature)

LA CARRIERE DE L'AGENT : ETAT DES SERVICES
Les critères sont appréciés au 1^{er} janvier de l'année de la promotion interne

• **L'entrée dans la Fonction Publique :**

- Date d'entrée dans la Fonction Publique Territoriale, d'État, Hospitalière en qualité de **titulaire** : / _____ / ____ /

- **Type de recrutement (joindre l'arrêté de recrutement et, pour les stagiaires, l'arrêté de titularisation) :**

- Classement après reprise des services (joindre l'arrêté) : **Grade :**

Echelon : **Ancienneté :** _____ **an(s) /** **mois /** **jour(s)/**

• **Le déroulement de carrière :**

ATTENTION ! NE SERONT PRISES EN COMPTE QUE LES LIGNES DÛMENT COMPLETEES

Grades successifs	Date d'accès à chaque grade*	Echelon	Mode d'accès ¹	Qualité ²	Période		Position ou situation ³	Temps compl et ⁴ (≥ 1/2 TC)	Temps Non Complet (< 1/2 TC)			CASE A COCHER PAR COLLECTIVITE Pièces justificatives jointes par la collectivité	An(s)	Mois	Jour(s)
					Du	Au			Durée Hebdo-madaire	Ancienneté de service après calcul du prorata					
										An(s)	Mois				
												<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
												<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
												<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
												<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
												<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
SOUS-TOTAL/TOTAL															

1 Précisez s'il s'agit d'un accès par : concours, avancement de grade, intégration.

2 Précisez si l'agent est : stagiaire, titulaire.

3 Activité – Disponibilité – Détachement – Mise à disposition – Congé parental –

Congé Longue Maladie – Congé payé – Maladie – Congé Longue Durée – Autre à préciser.

4 Répondre par oui ou par non ; TC = Temps Complet ; 1/2 TC = 19H30 jusqu'au 31/12/2001 ; 1/2 TC = 17H30 à compter du 01/01/2002.

5 Précisez la durée hebdomadaire de travail (en heures).

* **JOINDRE OBLIGATOIREMENT TOUS LES ARRETES DE CHANGEMENT DE SITUATION : GRADE, POSITION, QUALITE**

* **LES ATTESTATIONS DE SUIVI DE LA FORMATION DE PROFESSIONNALISATION A COMPTER DU 01/07/2008**

Fait le/...../2024

Signature et cachet obligatoires

de l'autorité territoriale

LA CARRIERE DE L'AGENT : ETAT DES SERVICES (SUITE)
Les critères sont appréciés au 1^{er} janvier de l'année de la promotion interne

Grades successifs	Date d'accès à chaque grade*	Echelon	Mode d'accès ¹	Qualité ²	Période		Position ou situation ³	Temps compl et ⁴ (≥ 1/2 TC)	Temps Non Complet (< 1/2 TC)			CASE A COCHER PAR COLLECTIVITE Pièces justificatives jointes par la collectivité	An(s)	Mois	Jour(s)	
					Du	Au			Durée hebdomadaire ⁵	Ancienneté de service après calcul du prorata						
										An(s)	Mois					Jour(s)
												<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				
												<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				
												<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				
												<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				
												<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				
SOUS-TOTAL																

**A
COMPLÉTER PAR
LA
COLLECTIVITE**

1 Précisez s'il s'agit d'un accès par : concours, avancement de grade, intégration.
 2 Précisez si l'agent est : stagiaire, titulaire.
 3 Activité – Disponibilité – Détachement – Mise à disposition – Congé parental – Congé Longue Maladie – Congé payé – Maladie – Congé Longue Durée – Autre à préciser.
 4 Répondre par oui ou par non ; TC = Temps Complet ; 1/2 TC = 19H30 jusqu'au 31/12/2001 ; 1/2 TC = 17H30 à compter du 01/01/2002.
 5 Précisez la durée hebdomadaire de travail (en heures).
*** JOINDRE OBLIGATOIREMENT TOUS LES ARRETES DE CHANGEMENT DE SITUATION : GRADE, POSITION, QUALITE**
*** LES ATTESTATIONS DE SUIVI DE LA FORMATION DE PROFESSIONNALISATION A COMPTER DU 01/07/2008**

Fait le/...../2024

Signature et cachet obligatoires

de l'autorité territoriale

CONDITIONS A REMPLIR AU 1^{er} JANVIER DE L'ANNEE AU COURS DE LAQUELLE LA LISTE D'APTITUDE EST ETABLIE

(Art. 17 du décret 85-1229 du 20/11/1985 modifié)

PARTIE RESERVÉE A LA COLLECTIVITÉ		Cases à cocher¹
1- Fonctionnaires territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> - Justifier d'au moins 5 ans de services effectifs accomplis en qualité de fonctionnaire territorial de catégorie B, en position d'activité ou de détachement, - Avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation pour les période 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2- Fonctionnaires territoriaux de catégorie B	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir exercé pendant 2 ans au moins les fonctions de DGS d'une commune de 2000 à 5000 habitants, - Avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation pour les périodes révolues.* 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3- Fonctionnaires de catégorie A appartenant au cadre d'emplois des secrétaires de mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins 4 ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois, - Avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation pour les périodes révolues.* 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

CADRE RÉSERVÉ AU CDG

L'agent remplit-il les conditions d'accès au grade :

- Ancienneté :

Oui

Non

- Attestation de Formation de Professionnalisation :

Oui

Non

AGENT PROMOUVABLE :

Oui

Non

¹ Si l'agent répond aux conditions souhaitées, cochez la ou les cases correspondantes.

* Joindre impérativement l'attestation du C.N.F.P.T

A) LES CRITERES LIES AUX ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DE L'AGENT

1) ANCIENNETE : 35 points maximum

CADRE RÉSERVÉ AU CDG				
Durée de service Ancienneté	An(s)	Mois	Jour(s)	Nombre de points
Ancienneté de service dans la Fonction Publique (fonctionnaire et contractuel de droit public) (0,25 pts par année de service dans l'une des trois fonctions publiques)			 /10
Ancienneté dans la catégorie hiérarchique ou dans le cadre d'emplois actuel (4 pts pour une ancienneté < 11 ans. ½ point supplémentaire par année pour une ancienneté ≥ 11 ans)			 /8
Ancienneté détenue dans un grade de catégorie A ou B (2 pts par année de services effectifs)			 /10
Ancienneté détenue dans le dernier grade d'avancement du cadre d'emplois (3 pts pour une ancienneté < 3 ans. 7 pts pour une ancienneté ≥ 3 ans)			 /7

2) **FORMATION : 10 points maximum** (joindre la copie des attestations de stage des 5 dernières années).

AUCUN STAGE NE SERA PRIS EN COMPTE SI LA COPIE DE L'ATTESTATION DE FORMATION N'EST PAS JOINTE.

NB : ne pas indiquer les formations initiales obligatoires !

Critères et Barème	Thème des stages	Périodes	Organisme de formation
1 à 4 jours : 2,5 pts 5 à 9 jours : 5 pts ≥ à 10 jours : 10 pts		Du Au	
		Du Au	

Cadre réservé au CDG

Note :/ 10

3) **CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS : 10 points maximum** (joindre obligatoirement les justificatifs pour que les éléments soient pris en compte).

- **Préparations concours et examens professionnels de catégorie A suivies et terminées (1,5 pt par préparation)**

Cadre réservé au CDG

Note :/ 3

• **Présentation aux concours et examens professionnels de catégorie A**

(1,5 pt par présentation)

--

Cadre réservé au CDG	Note :...../ 3
----------------------	----------------

• **Admissibles aux concours et/ou examens**

(5 pts par concours et 5 points par examen)

--

Cadre réservé au CDG	Note :...../5
----------------------	---------------

Cadre réservé au CDG	Total :...../10
----------------------	-----------------

4) DIPLOMES² : 15 points maximum (*Joindre obligatoirement la copie des diplômes pour que ces éléments soient pris en compte*).

Critères et Barème	Diplômes obtenus	CADRE RÉSERVÉ AU C.D.G
- Diplômes ou titre homologué de niveau 4 : 3 pts / diplôme - Diplômes ou titre homologué de niveau 5 : 4 pts / diplôme - Diplômes ou titre homologué de niveau 6 et au-delà : 8 pts / diplôme - Points bonus à partir du niveau 5 : diplôme domaine administratif : 2 pts / diplôme		

Cadre réservé au CDG	Note :...../ 15
----------------------	-----------------

² Listez les diplômes obtenus

5) VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE : 5 points maximum (joindre les justificatifs)

NB : La VAE n'est pas prise en compte lorsque le diplôme obtenu par ce biais a été coté dans la rubrique « diplôme ».

Critères et Barème	
<ul style="list-style-type: none"> • Si l'agent a déposé son livret 1 de VAE : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme préparé de niveau 4 : 1 pt / diplôme - Diplôme préparé de niveau 5 : 2 pts / diplôme - Diplôme préparé de niveau 6 et au-delà : 3 pts / diplôme • Si l'agent a finalisé totalement sa VAE : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme préparé de niveau 4 : 3 pts / diplôme - Diplôme préparé de niveau 5 : 4 pts / diplôme - Diplôme préparé de niveau 6 et au-delà : 5 pts / diplôme 	
	Note :...../ 5

Cadre réservé au CDG

B) LES CRITERES LIES A LA VALEUR PROFESSIONNELLE

ELEMENTS LIES A L'EXERCICE DES MISSIONS ACTUELLES :

83 points maximum (joindre toutes les pièces que vous jugerez utiles, fiche de poste, organigramme...).

Critères	Indicateurs	Nombre de points											
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Missions actuelles	Les aptitudes générales à exercer ses missions	<input type="checkbox"/>											
	Le degré de responsabilité, l'autonomie	<input type="checkbox"/>											
	La capacité à communiquer, à convaincre	<input type="checkbox"/>											
	La capacité à élaborer et conduire un projet	<input type="checkbox"/>											
	La qualité relationnelle	<input type="checkbox"/>											
	La capacité d'adaptation	<input type="checkbox"/>											
	L'implication	<input type="checkbox"/>											

Critères	Barème / Nombre de points		
Nombre d'agents encadrés sur une période de 5 ans	> à 9 agents 3 pts	5 à 9 agents 2 pts	1 à 4 agents 1,5 pt
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Critères	Indicateurs / Nombre de points		
Rattachement hiérarchique	Autorité hiérarchique <i>3 pts</i>	Directeur Général / Directeur Général Adjoint <i>2 pts</i>	Cadre supérieur (niveau inférieur à la direction générale) <i>1,5 pt</i>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Critères	Indicateurs / Nombre de points			
Aptitude à exercer des fonctions et des responsabilités d'un niveau supérieur	Très bonne aptitude <i>18 pts</i>	Bonne aptitude <i>15 pts</i>	Moyenne aptitude <i>10 pts</i>	Passable <i>5 pts</i>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Critères	Indicateurs / Nombre de points				
Ordre de priorité dans les propositions de la collectivité ³	1 ^{ère} position <i>10 pts</i>	2 ^{ème} position <i>8 pts</i>	3 ^{ème} position <i>6 pts</i>	4 ^{ème} position <i>4 pts</i>	5 ^{ème} position <i>2 pts</i>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Critères	Barème / Nombre de points	Activités	Périodes	Organisme
Diversité des parcours : Activités en cours pour les détenteurs d'un mandat électif, dans le secteur associatif ou le secteur privé	+ 10 ans : 6 pts		Du Au	
	De 6 à 10 ans : 4 pts		Du Au	
	De 3 à 5 ans : 3 pts		Du Au	
	- de 3 ans : 1 pt		Du Au	
			Du Au	

NB : AUCUNE PERIODE NE SERA PRISE EN COMPTE SI LA COPIE DU JUSTIFICATIF N'EST PAS JOINTE.

Cadre réservé au CDG	Total :/83
----------------------	------------------

Note :/158

³ Si 2 candidats d'une même collectivité ont le même ordre de priorité, aucun point ne leur sera attribué.

LE POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE DE L'AGENT

*Ce document, qui peut remplacer l'organigramme de la collectivité,
est à remplir par l'autorité territoriale (ne pas signer ni cacheter).*

J'atteste sur l'honneur que l'agent exerce les fonctions suivantes (intitulé exact des fonctions)	
Sous l'autorité hiérarchique du :	
Fonctions du N + 1	
Fonctions du N + 2	
Et qu'à ce titre il encadre une équipe composée de (nombre d'agents)	